

L'essentiel

Le magazine de la Ville de Nérac

31

Novembre 2023



Chères Néracaises,
chers Néracais,

Comme tous les ans à la même période, vous trouverez dans ce bulletin municipal un point d'étape sur l'avancée de la mise en œuvre des 111 actions du contrat de mandat qui est le nôtre depuis 2020.

L'année 2023 a été marquée par une explosion des coûts de l'énergie et par une forte inflation qui ont fortement impacté le budget de la Ville.

Malgré ce contexte difficile, nous poursuivons la mise en œuvre des actions sur lesquelles nous nous sommes engagés, comme vous pourrez le constater.

Dans un monde perturbé, porteur d'inquiétudes fortes, il y a parfois localement de bonnes nouvelles. L'annonce il y a quelques semaines par l'entreprise Babcock-Wanson de son maintien à Nérac en est une. Premier employeur privé de la commune, l'entreprise a validé la proposition foncière que nous lui avons faite pour construire sa nouvelle usine à Nérac, avec de belles perspectives de développement. C'est une excellente nouvelle pour Nérac et pour l'Albret.

Je vous souhaite une bonne lecture de cet avant-dernier bulletin municipal de l'année et je vous renouvelle ma disponibilité pour me rencontrer quand vous le souhaitez.

Nicolas LACOMBE
Maire de Nérac
1^{er} vice-président du Conseil départemental



Mandat municipal 2020-2026

Bilan d'étape annuel



www.nerac.fr



LOT-ET-GARONNE
Le Département



Le contrat de mandat que nous avons passé avec les Néracais lors des élections municipales de mars 2020 portait sur 111 actions.

Tous les ans, à la même époque, nous faisons un point d'étape sur l'avancée de la mise en œuvre de ces actions.

Dans les pages qui suivent, chacune des 111 actions est rappelée, suivie d'un commentaire, et accompagnée d'une pastille de couleur correspondant à son état d'avancement :

- ◆ Actions réalisées ou en cours (55%)
- ◆ Actions partiellement réalisées ou modifiées (29%)
- ◆ Actions non encore réalisées ou abandonnées (16%)

Le CONTRAT de mandat 2020-2026 en détail

----- MAINTENIR UNE GESTION EFFICACE DES FINANCES DE NÉRAC -----

> GARANTIR LES INTÉRÊTS DES NÉRACAIS ; DÉGAGER DES MARGES POUR INVESTIR

- | | |
|---|--|
| <p>◆ ACTION 1 Faire preuve de modération sur la fiscalité même si la réforme fiscale (disparition de la taxe d'habitation) ouvre des incertitudes sur les ressources des communes.</p> | <p><i>Les taux communaux d'imposition n'ont pas augmenté à Nérac depuis 2007 (16 ans).</i></p> |
| <p>◆ ACTION 2 Maintenir le niveau de dette, de dépenses de fonctionnement et d'imposition inférieur à celui des communes de notre taille sur la durée du mandat.</p> | <p><i>Ces indicateurs sont tous conformes à l'objectif affiché.</i></p> |
| <p>◆ ACTION 3 Poursuivre la diminution du stock d'emprunts (dette).</p> | <p><i>Le stock d'emprunts sera effectivement inférieur en fin de mandat à ce qu'il était en début de mandat.</i></p> |
| <p>◆ ACTION 4 Privilégier les investissements ne générant pas de dépenses de fonctionnement.</p> | <p><i>Ce principe général de gestion est une règle à laquelle nous nous tenons.</i></p> |



Réunion de quartier (secteur II)



Remise des prix concours « Fleurissons notre ville »



La sculpture sur bois à la Garenne : "Cèdre j'étais, protectrice de la Garenne, Marguerite, je suis".

----- VIURE ENSEMBLE À NÉRAC, RASSEMBLER LES NÉRACAIS -----

> RENFORCER LES LIENS ENTRE LES NÉRACAIS

- | | |
|---|--|
| <p>◆ ACTION 5 Rénover intégralement le Centre Samazeuilh qui accueille de très nombreuses associations sportives, culturelles, caritatives, syndicales, mémorielles... et animer ce lieu.</p> | <p><i>Les travaux ont commencé en 2021. Il s'agit là d'un des principaux chantiers du mandat qui concerne 56 associations, des dizaines de bénévoles et de salariés et des centaines d'usagers. Les premières associations sont entrées dans les lieux. Fin des travaux en 2024.</i></p> |
| <p>◆ ACTION 6 Organiser des repas intergénérationnels au restaurant scolaire des écoles primaires.</p> | <p><i>Action réalisée à plusieurs reprises.</i></p> |
| <p>◆ ACTION 7 Mettre en place des « journées citoyennes » basées sur le volontariat pour améliorer la propreté et l'entretien du domaine public.</p> | <p><i>La commune s'est inscrite dans le dispositif « Joursnet 47 » initié par le Département. Une journée a eu lieu pour le public en juin ; plusieurs actions ont été menées par les écoles.</i></p> |
| <p>◆ ACTION 8 Pérenniser les événements populaires que nous avons créés ou soutenus : marchés So Gascogne, festival Garenne Partie, Rencontres Chaland, marché aux truffes, forum des associations, repas des bénévoles...</p> | <p><i>Nous soutenons toujours fortement ces manifestations. La Ville de Nérac a par ailleurs soutenu financièrement et matériellement l'édition 2023 d'Albret Jazz Festival.</i></p> |
| <p>◆ ACTION 9 Impulser avec les habitants l'organisation de nouveaux repas de quartier. Mettre à disposition gratuitement les tables et les chaises.</p> | <p><i>Les repas de quartier ont repris en 2022, de nouveaux ont vu le jour, avec le soutien logistique de la Ville quand les riverains le demandent.</i></p> |
| <p>◆ ACTION 10 Valoriser l'information locale au moyen de panneaux lumineux d'information ; moderniser le site internet de la Ville.</p> | <p><i>Le premier panneau lumineux a été installé en 2022. Le site internet de la Ville est totalement opérationnel. Des pages Facebook «Ville de Nérac» ont été ouvertes.</i></p> |
| <p>◆ ACTION 11 Mettre en place une photothèque numérique de la vie locale qui serait alimentée par les Néracais afin de développer un sentiment d'appartenance à la commune.</p> | <p><i>Le nouveau site de la Ville a été mis en ligne début novembre 2021 et la photothèque se remplit peu à peu.</i></p> |
| <p>◆ ACTION 12 Valoriser et adapter l'aide à la découverte du numérique à la médiathèque.</p> | <p><i>Action réalisée.</i></p> |
| <p>◆ ACTION 13 Créer un « point jeunes » qui soit un lieu de rencontres, d'échanges, d'informations (à définir avec le public concerné).</p> | <p><i>Action non encore réalisée.</i></p> |
| <p>◆ ACTION 14 Poursuite de l'opération « été jeunes » afin de donner une première expérience de travail manuel à des jeunes Néracais.</p> | <p><i>Action réalisée.</i></p> |
| <p>◆ ACTION 15 Reconduire le Conseil Municipal des Jeunes en ciblant ses actions sur la citoyenneté, la solidarité et le développement durable.</p> | <p><i>Une réflexion est menée pour une mise en place du dispositif. Restent à définir les modalités d'animation du conseil municipal des jeunes.</i></p> |

> FAIRE VIVRE LA DÉMOCRATIE LOCALE

- ◆ **ACTION 16** Poursuivre les réunions de quartier afin que chaque Néracais soit consulté plusieurs fois durant le mandat. *Les réunions de quartier ont repris. Les riverains sont invités par un mot dans leur boîte aux lettres.*
-
- ◆ **ACTION 17** Ouvrir les séances du conseil municipal aux questions du public et délocaliser des séances du conseil municipal dans les hameaux. *Action réalisée pour les questions du public.*
-
- ◆ **ACTION 18** Poursuivre les permanences des élus sur le marché. *Action réalisée.*
-
- ◆ **ACTION 19** Organiser des réunions publiques thématiques régulières (environnement, culture, espaces publics, écoles...) afin d'accompagner et d'orienter les différentes politiques municipales. *Action non réalisée à ce jour.*
-
- ◆ **ACTION 20** Valoriser le « droit de pétition » : si 350 Néracais (5% de la population environ) signent une pétition sur un sujet relevant des compétences municipales (projet, problématique particulière...), les élus s'engagent à organiser une réunion thématique avec la population, sur le sujet de la pétition, afin de construire une solution partagée. *Dans ce bulletin municipal, l'élu d'opposition Patrick Goujon propose un sujet de débat.*
-
- ◆ **ACTION 21** Recourir si nécessaire au référendum décisionnel local. *Il n'y a pas de référendum local prévu en 2024.*

> FAVORISER L'ACCÈS AU SPORT, À LA CULTURE ET À UNE ÉCOLE DE QUALITÉ

- ◆ **ACTION 22** Maintenir l'engagement municipal pour une programmation culturelle exigeante et populaire. *La nouvelle saison culturelle témoigne de cette volonté. Par ailleurs, la présentation de la saison depuis 2 ans se déroule sous une forme beaucoup plus conviviale et interactive qu'auparavant.*
-
- ◆ **ACTION 23** Assurer un avenir au cinéma Le Margot, en le passant à deux salles adaptées au public de l'Albret. *Action non encore réalisée. En 2022, le Cinéma le Margot est devenu municipal compte tenu de la cessation d'activité de l'association qui le gérait jusqu'alors. Des travaux sont en cours pour améliorer l'accessibilité et la sécurité.*



Le cinéma municipal



Marchés nocturnes "Mardis So Gascogne"



Présentation de la nouvelle saison culturelle

- ◆ **ACTION 24** Organiser deux projections de cinéma plein air au théâtre de verdure en été. *Action réalisée en partenariat avec Albret Communauté.*
-
- ◆ **ACTION 25** Rénover l'orgue de l'église Saint-Nicolas en partenariat avec l'association qui porte le projet. *Les études sont en cours.*
-
- ◆ **ACTION 26** Accompagner et valoriser les initiatives sportives et culturelles des associations néracaises (matériel, communication...). *Cette action est permanente.*
-
- ◆ **ACTION 27** Mettre en place une fête du sport annuelle en partenariat avec les associations et clubs locaux. *Action non encore réalisée.*
-
- ◆ **ACTION 28** Mettre à disposition des associations de danse et des groupes de musique une salle adaptée et insonorisée. *Action non encore réalisée.*
-
- ◆ **ACTION 29** Investir les arènes du Foirail pour des événements culturels et sportifs. *Les arènes sont déjà utilisées par de nombreuses associations. Mais cette action pourra prendre plus d'ampleur après la rénovation de la place du Foirail et des arènes qui devrait débiter en 2024 (en fonction du contexte).*
-
- ◆ **ACTION 30** Créer un skate parc et / ou un city parc (lieu à définir avec les usagers). *Le skate park et le pump track sont en cours de réalisation.*
-
- ◆ **ACTION 31** Créer un parcours de santé au Ludoparc. *Action réalisée.*
-
- ◆ **ACTION 32** Optimiser les nombreux équipements sportifs de la ville par la réalisation d'améliorations ponctuelles. *Action réalisée. Des travaux réguliers ont lieu sur les équipements sportifs pour les maintenir à niveau.*
-
- ◆ **ACTION 33** Accompagner un parcours culturel pour les enfants et les jeunes scolarisés à Nérac, de la maternelle au baccalauréat, par une offre culturelle appropriée ; instaurer la gratuité de la médiathèque jusqu'à 18 ans et une gratuité annuelle au musée. *Action réalisée. La gratuité de la médiathèque pour les moins de 18 ans a été instaurée en 2022.*
-
- ◆ **ACTION 34** Poursuivre l'entretien et l'amélioration des bâtiments scolaires, notamment dans le domaine des économies d'énergie. *Action réalisée. Les travaux effectués dans les écoles vont dans ce sens.*
-
- ◆ **ACTION 35** Passer au « zéro plastique » dans la restauration scolaire publique ; travailler à une amélioration continue de la qualité des repas et de l'information des élèves et des parents. *Action réalisée pour le « zéro plastique ». Le nouveau site internet de la Ville permet une meilleure information des parents.*
-
- ◆ **ACTION 36** Accompagner les besoins pédagogiques des enseignants des quatre écoles publiques (informatique, matériel, infrastructures...). *Le matériel informatique des écoles Marie Curie et Jean Rostand a été entièrement renouvelé en 2022.*

- ◆ **ACTION 37** Construire un nouveau centre de secours pour nos sapeurs-pompiers. *Le terrain est acquis. Le contentieux généré par une riveraine concernant le permis de construire bloque le projet pour le moment.*
- ◆ **ACTION 38** Finaliser la mise en place du dispositif « Participation citoyenne » et former les 40 référents déjà volontaires. *Action réalisée. L'objectif est de réunir les référents tous les 3 mois.*
- ◆ **ACTION 39** Mettre en place le dispositif de vidéoprotection adapté et pragmatique présenté aux Néracais en 2019 (caméras de lecture de plaques d'immatriculation aux entrées de ville, caméras dites de « chasse » à l'entrée de certains équipements, une caméra mobile en ville dans des périmètres définis). *Les caméras dites « de chasse » sont en fonctionnement. La caméra mobile est active. Une réflexion sera menée sur l'extension de la vidéoprotection.*
- ◆ **ACTION 40** Relancer le CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) avec les communes de Barbaste, Lavardac, Vianne et Mézin. *Action non encore réalisée.*
- ◆ **ACTION 41** Poursuivre la coopération du « Groupe opérationnel » Sous-Préfet / Procureur de la République / Capitaine Gendarmerie / Maire afin d'assurer un suivi précis de l'évolution des faits de délinquance et d'y apporter les réponses les plus précises et efficaces possibles. *Action réalisée. Des réunions mensuelles ont lieu entre le Maire, la Gendarmerie et la police municipale afin de coordonner les actions. Par ailleurs, une police pluricommunale entre les communes de Nérac, Lavardac et Barbaste a été mise en place.*
- ◆ **ACTION 42** Renouveler la convention de mutualisation police municipale / Gendarmerie. *Action réalisée.*
- ◆ **ACTION 43** Poursuivre le renforcement de la présence policière aux moments sensibles (fêtes de mai, fêtes de fin d'année, saison touristique...). *Action réalisée.*
- ◆ **ACTION 44** Poursuivre l'opération « Tranquillité Vacances » et mieux communiquer sur son existence. *Action permanente.*
- ◆ **ACTION 45** Multiplier les actions de prévention des risques pour tous les publics. *Action en projet pour 2024.*



Le marché aux fleurs au parc de la Garenne



Le site internet de la Ville de Nérac



Le festival La P'tite Garenne

> ASSURER L'accès à la santé et maintenir des services publics de qualité

- ◆ **ACTION 46** Soutenir le travail du Pôle de Santé de l'Albret dans sa recherche de nouveaux médecins généralistes. *Action permanente.*
-
- ◆ **ACTION 47** Veiller, au sein du conseil de surveillance de l'hôpital, à la qualité de l'offre de santé hospitalière sur le site de Nérac (antenne SMUR, consultations externes, radiologie...). *L'été 2022 a été marqué par une fermeture inacceptable de l'antenne SMUR de Nérac durant plusieurs semaines. Durant l'été 2023, il n'y a pas eu de fermeture grâce à la mise en place d'une EPMU (Équipe Paramédicale de Médecine d'Urgence). Mais la réalité du fonctionnement de l'hôpital en France montre à quel point les élus locaux ne peuvent faire que de la figuration dans un dispositif dans lequel ils n'ont aucune place décisionnelle.*
-
- ◆ **ACTION 48** Veiller scrupuleusement au respect de l'engagement de l'État dans la pérennité de la Maison France Services inaugurée en janvier 2020. *La Maison France Services remplit aujourd'hui son rôle de façon très satisfaisante.*
-
- ◆ **ACTION 49** Être vigilants au sein de la nouvelle régie publique de l'eau Eau 47 quant à l'évolution future des tarifs. *Plusieurs élus de Nérac siègent à Eau 47 pour veiller aux intérêts des usagers. Cependant, l'harmonisation des tarifs sur tout le territoire se traduit pour certains usagers par une augmentation.*

> OPTIMISER LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DIFFÉRENTS DÉCHETS

- ◆ **ACTION 50** Étendre la collecte en porte à porte partout où cela sera possible. *Le SMICTOM LGB a changé d'approche dans la collecte des déchets ménagers. Des points d'apport volontaire qualitatifs vont progressivement être déployés, y compris en ville, pour abandonner peu à peu la collecte en porte à porte.*
-
- ◆ **ACTION 51** Réfléchir aux différents dispositifs permettant de favoriser le compostage (individuel et/ou collectif) pour réduire le volume de déchets à la source. *Le SMICTOM LGB vend à bas coût des composteurs individuels et forme les usagers à leur utilisation. Un premier composteur collectif a été installé dans une résidence. L'objectif est d'en déployer en 2024 dans certains lotissements.*
-
- ◆ **ACTION 52** Développer et faciliter le tri des déchets pour les habitants. *Action réalisée. De nouvelles bornes de tri ont été déployées.*
-
- ◆ **ACTION 53** Déployer de nouvelles bornes de distribution de sachets pour les déjections canines et accentuer la verbalisation des comportements inciviques dans ce domaine. *Le déploiement de bornes se fait au besoin et sur demande des riverains.*
-
- ◆ **ACTION 54** Instaurer une collecte périodique des encombrants. *Action non encore réalisée.*

- | | |
|---|---|
| <p>◆ ACTION 55 Assurer une information précise des habitants sur les jours de collecte des différents types de déchets dans chaque quartier afin de réduire les sorties de sacs les mauvais jours.</p> | <p><i>Cette action est permanente dans certaines rues où subsistent malheureusement encore trop d'incivilités liées aux déchets ménagers.</i></p> |
| <p>◆ ACTION 56 Augmenter la verbalisation des comportements inciviques liés aux dépôts d'ordures.</p> | <p><i>Des verbalisations fréquentes ont lieu, malgré la difficulté à prendre les gens indécents sur le fait.</i></p> |
| <p>◆ ACTION 57 Favoriser l'installation d'un méthaniseur sur le territoire afin de valoriser les déchets agricoles.</p> | <p><i>Action réalisée. Projet en cours de réalisation dans le Mézinais.</i></p> |

----- POURSUIVRE L'aménagement de Nérac -----

> ÉTABLIR UN PROGRAMME D'aménagement SUR 6 ANS

- | | |
|---|---|
| <p>◆ ACTION 58 Mettre en place dès 2020 un PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) pour programmer les travaux importants de rénovation des rues, espaces publics et bâtiments municipaux durant le mandat.</p> | <p><i>Notre PPI est réalisé.</i></p> <p><i>Une étude de programmation urbaine de la rénovation de nos espaces publics est en cours.</i></p> |
| <p>◆ ACTION 59 Mettre en place le PAVE (Plan d'Accessibilité aux Voiries et Espaces publics) de Nérac.</p> | <p><i>La programmation de travaux pour 2024 est elle aussi en cours.</i></p> |
| <p>◆ ACTION 60 Aménager les allées du Centre afin de valoriser le marché du samedi.</p> | <p><i>Malheureusement notre PPI va être fortement impacté par le contexte inflationniste et la crise énergétique.</i></p> |
| <p>◆ ACTION 61 Aménager la place du Foirail (stationnement, végétalisation, tri sélectif) et rénover la halle (panneaux photovoltaïques, bardage) en pérennisant les arènes afin d'en faire un lieu de vie sportive, économique, culturelle.</p> | <p><i>Malheureusement notre PPI va être fortement impacté par le contexte inflationniste et la crise énergétique.</i></p> |
| <p>◆ ACTION 62 Rénover la place de la Liberté et des Droits de l'Homme (place des Courses) en respectant les usages de ce lieu.</p> | <p><i>Malheureusement notre PPI va être fortement impacté par le contexte inflationniste et la crise énergétique.</i></p> |
| <p>◆ ACTION 63 Entamer la rénovation en plusieurs tranches (en raison de sa longueur et du coût élevé de l'opération) de la route de Nazareth.</p> | <p><i>Malheureusement notre PPI va être fortement impacté par le contexte inflationniste et la crise énergétique.</i></p> |
| <p>◆ ACTION 64 Mettre en place un réseau cyclable (et des stationnements pour les vélos) sur la commune afin de sécuriser ce mode de déplacement d'avenir.</p> | <p><i>Malheureusement notre PPI va être fortement impacté par le contexte inflationniste et la crise énergétique.</i></p> |
| <p>◆ ACTION 65 Réduire la zone bleue de stationnement pour la rendre plus opérationnelle et communiquer auprès des Néracais et des touristes sur les possibilités de stationnement proches du centre-ville.</p> | <p><i>Action réalisée. La zone bleue a été réduite. Des campagnes de sensibilisation au stationnement ont lieu deux fois par an.</i></p> |
| <p>◆ ACTION 66 Achever la mise en place de l'adressage normalisé (adresse repérée par GPS permettant la localisation de chaque maison pour les services de secours et les livraisons).</p> | <p><i>Action réalisée.</i></p> |
| <p>◆ ACTION 67 Rénover les toilettes publiques et en implanter de nouvelles.</p> | <p><i>L'implantation de nouvelles toilettes publiques fait partie de l'étude de programmation urbaine qui a été lancée.</i></p> |

> POURSUIVRE L'AMÉLIORATION DE L'ENTRETIEN COURANT DE LA VOIRIE

◆ **ACTION 68** Améliorer l'entretien courant des chaussées car toute la voirie ne fera pas l'objet d'une rénovation « lourde » (cela est impossible).

L'entretien courant des chaussées fait partie des compétences d'Albret Communauté avec qui nous sommes en étroite relation pour progresser sur le sujet.

◆ **ACTION 69** Prioriser les trottoirs les plus abimés pour une rénovation progressive.

Des réparations ponctuelles ont lieu mais ne font pas encore partie d'un programme.

◆ **ACTION 70** Végétaliser les pieds de murs dans les rues, là où c'est possible, avec la participation des habitants volontaires.

Des propositions vont être faites en 2024 pour avancer sur ce sujet.

> RECONQUÉRIR L'HABITAT DU CENTRE-VILLE

◆ **ACTION 71** Mettre en place le permis de louer dans certains secteurs du centre-ville afin de lutter contre l'habitat indigne.

Action réalisée. Après un an d'existence, le périmètre d'autorisation de mise en location a été réduit. Cet « outil » seul n'est pas suffisant pour lutter contre l'habitat indigne.

◆ **ACTION 72** Rendre Nérac éligible au dispositif de défiscalisation Denormandie par le biais d'une ORT (Opération de Revitalisation du Territoire) afin de favoriser l'investissement.

Action réalisée. L'ORT a été signée à Nérac en présence du ministre délégué à la ruralité. La défiscalisation Denormandie est effective.

◆ **ACTION 73** Créer un guide de l'investisseur immobilier à Nérac afin de faciliter ses démarches et sa recherche d'aides financières.

Action réalisée. Une plaquette répertoriant toutes les aides et les dispositifs existants a été éditée par Albret Communauté.

◆◆ **ACTION 74** Atténuer les contraintes du SPR (Site Patrimonial Remarquable) en poursuivant l'aide financière forfaitaire aux propriétaires réalisant des travaux de rénovation de toitures, de façade et de menuiseries ainsi qu'aux commerçants (y compris locataires). Le nombre de dossiers chaque année sera limité à la somme prévue annuellement au budget.

Action réalisée.

◆◆ **ACTION 75** Poursuivre l'octroi d'une aide forfaitaire à la rénovation de logements au centre-ville.

Action réalisée de 2014 à 2022. Aujourd'hui, de nouvelles aides permettent d'accompagner les propriétaires.



Des parcelles de jardins pour les Néracais



Les animations de Noël



Nouveaux équipements numériques dans les écoles

- ◆ **ACTION 76** Renouveler l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat). *La mise en place de l'OPAH renouvellement urbain est en cours.*

- ◆ **ACTION 77** Accompagner des rénovations exemplaires avec des bailleurs du type Habitayls. *Réflexion en cours sur certains immeubles de Nérac.*

> DIVERSIFIER L'OFFRE D'HABITAT PROCHE DU CENTRE-VILLE

- ◆ **ACTION 78** Finaliser la commercialisation des terrains constructibles à Bourdilot-Plaisance afin de permettre aux Néracais d'accéder à la propriété. *La commercialisation se poursuit à un rythme satisfaisant.*

- ◆ **ACTION 79** Accompagner la construction de 15 pavillons Habitayls à la place de l'ancien HLM Cariton. *Action réalisée. La résidence Simone Veil a été livrée aux locataires au mois d'août 2021.*

- ◆ **ACTION 80** Réfléchir à un projet de logement adapté aux seniors (accessibilité et services) sur des emprises foncières ou des biens propriétés de la Mairie. *Réflexion en cours sur le sujet. sur une parcelle appartenant à la Ville.*

----- PRÉPARER L'AVENIR DE NÉRAC -----

> DÉVELOPPER NOTRE TISSU ÉCONOMIQUE TERRITORIAL

- ◆ **ACTION 81** Poursuivre le développement d'Agrirove, pôle d'activité économique dédié à l'innovation dans l'agriculture. *5 entreprises sont actuellement installées dans la pépinière d'entreprises. Du foncier va très prochainement être aménagé pour permettre des installations sur la zone à venir. Par ailleurs, l'entreprise Babbock-Wanson va déménager sur l'emprise d'Agrirove.*

- ◆ **ACTION 82** Achever le déploiement de la fibre optique (très haut débit internet) d'ici 2023. *Action réalisée. Le déploiement de la fibre optique se déroule dans le calendrier prévu.*

- ◆ **ACTION 83** Candidater au dispositif « Petite ville de demain » afin de bénéficier d'aides de l'État dans nos projets de développement économique et de dynamisation du centre-ville. *Action réalisée. Nérac a été labellisée « Petite ville de demain » en 2021 ce qui lui permettra de bénéficier de financements de l'État pour ses investissements.*

- ◆ **ACTION 84** Créer avec Albret Communauté un poste de manager de centre-ville afin d'accompagner l'animation commerciale et la dynamisation du centre-ville. *Action réalisée. Le poste a été créé et l'agent a pris ses fonctions le 1^{er} octobre 2021.*

- ◆ **ACTION 85** Accompagner toutes les initiatives des commerçants et des artisans en matière d'animation et de promotion de la consommation locale. *Le manager de centre-ville aura cette mission d'accompagnement.*

- ◆ **ACTION 86** Relancer le dispositif « Ma boutique à l'essai » et mettre en œuvre d'autres dispositifs innovants d'accompagnement de porteurs de projets ; accompagner tous les projets d'installation d'activités au centre-ville ; soutenir les projets nouveaux (boutiques d'artisans d'art, de produits locaux en circuits courts...).

- ◆ **ACTION 87** Rénover la signalétique de centre-ville. *Action non encore réalisée.*

- ◆ **ACTION 88** Créer en Albret un « Guichet Unique » pour les chefs d'entreprises, commerçants, artisans, agriculteurs permettant d'apporter toutes les informations liées aux disponibilités foncières (terrains et locaux), à l'urbanisme, aux aides diverses. Ce guichet serait la « porte d'entrée » économique du territoire. *Action en cours de mise en œuvre avec Albret Communauté.*

- ◆ **ACTION 89** Réaliser une aire de camping-cars afin de diversifier l'offre d'accueil. *Action non encore réalisée.*

- ◆ **ACTION 90** Accompagner la réalisation de la voie verte Condom / Port-Sainte-Marie sur l'ancienne voie ferrée, équipement à forte plus-value touristique et locale. *Action en cours de réalisation. Albret Communauté est maître d'ouvrage de ce projet.*

- ◆ **ACTION 91** Accueillir à Nérac des événements sportifs, culturels ou économiques nationaux (comme ce fut le cas pour le championnat de France de course d'orientation, ou le congrès de la Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences). *Action partiellement réalisée. Un National de pétanque a eu lieu en juin 2023.*

> VALORISER NOTRE PATRIMOINE, OUTIL D'ATTRACTIVITÉ DE NÉRAC

- ◆ **ACTION 92** Achever la rénovation du château, aménager le bâtiment mitoyen (ancien cinéma) et actualiser la muséographie afin de proposer un produit touristique et culturel abouti porteur de développement économique. *Action en cours. Un comité de pilotage a été installé en 2021 pour poser les bases du projet. Le début de la 3^{ème} phase de travaux (toiture nord, façade nord, ruelle nord, pignon est, salle des écuyers) est prévu dans les prochaines semaines.*

- ◆ **ACTION 93** Poursuivre la valorisation du parc de la Garenne en déployant un mobilier de qualité. *Un état des lieux du mobilier a été réalisé pour établir un renouvellement programmé.*

- ◆ **ACTION 94** Rénover le pavillon des Bains du Roy. *Action réalisée en 2022.*

- ◆ **ACTION 95** Poursuivre la politique d'achat de parcelles au Jardin du Roy afin de reconstituer à terme l'emprise du jardin royal. *Action réalisée. L'achat de parcelle se fait lorsque l'opportunité se présente. Deux parcelles ont été achetées en 2023.*

- ◆ **ACTION 96** Animer la Maison des Conférences par des expositions ou des concerts dans la cour. *Action réalisée. Différentes manifestations ont eu lieu dans la cour et sur la galerie.*



Permanence des élus au marché du samedi matin



Les travaux au centre Samazeuilh



Opération « Été Jeunes »

- ◆ **ACTION 97** Trouver une destination pour l'ancienne sous-préfecture, de préférence à vocation économique.

Action réalisée. Un appel à projet national a été lancé par le Département, propriétaire des lieux.

> POURSUIVRE NOTRE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- ◆ **ACTION 98** Poursuivre la mise en œuvre des fiches de notre Agenda 21 afin de mieux relever les défis des années qui arrivent.

Action permanente.

- ◆ **ACTION 99** Après étude précise des potentialités et des contraintes, mettre en place un programme volontariste de végétalisation de nos espaces publics.

Action en cours de réflexion. Les projets pour la place de la Poste et la place de la Mairie (sans suppression de places de stationnement) sont en cours d'élaboration..

- ◆ **ACTION 100** Poursuivre la mise en place de la gestion différenciée des espaces publics dans le cadre du « Zéro phyto » sur le domaine public.

Action réalisée. Acquisition progressive de matériels alternatifs pour permettre aux services de faire face aux différentes configurations à gérer.

- ◆ **ACTION 101** Favoriser les installations permettant la sauvegarde des oiseaux, des insectes et des chauve-souris (plantes adaptées, nichoirs, hôtels à insectes...); multiplier les dispositifs de régulation des pigeons; ne plus accueillir à Nérac de cirques présentant des animaux.

Action réalisée. Nérac retenue dans le programme « abris pour la biodiversité » impulsé dans le cadre de l'appel à projet « nature et transitions » pour obtenir des financements complémentaires. Une entreprise de régulation de la population de pigeons travaille régulièrement sur la commune.

- ◆ **ACTION 102** Rationnaliser l'arrosage des espaces publics (massifs, stades...).

Étude d'optimisation des pompages en Baïse en cours. Déploiement du pilotage à distance SOLEM pour les relevés et la réactivité améliorée sur les programmes d'arrosage.

- ◆ **ACTION 103** Poursuivre la mise en place d'économies d'énergie (gaz, électricité, eau) dans les bâtiments et les espaces publics; passage en LED de tous les bâtiments publics.

Action en cours dans tous les bâtiments et équipements.

- ◆ **ACTION 104** Relancer la production d'électricité du moulin du Pont-Vieux, et financer la rénovation du bâtiment par la vente de la production d'électricité.

Travail conjoint avec Territoire d'Énergie 47. En cours de finalisation technique et financière.



Remise des lots du Noël en Or



Ouverture des fêtes 2023



De nouvelles animations à la piscine municipale

◆ **ACTION 105** Appliquer progressivement notre RLP (Règlement Local de Publicité) afin de lutter contre la pollution visuelle des panneaux en bord de route.

Une application progressive est en cours. De nouveaux totems en entrée de ville ont remplacé une série de panneaux.

◆ **ACTION 106** Mettre en place une aide forfaitaire à l'achat de vélos électriques (dans le cadre d'une enveloppe financière décidée en début de chaque année).

Action réalisée en 2020, 2021 et 2022. Albret Communauté a pris le relais pour cette action.

◆ **ACTION 107** Mettre à disposition de Néracais volontaires (sous certaines conditions) des parcelles des Jardins du Roy pour du maraîchage.

Action réalisée. Depuis 2008, la Ville achète les parcelles en vente aux Jardins du Roy. Des jardins familiaux ont vu le jour. D'autres parcelles sont attribuées à des familles n'ayant pas de jardin et en faisant la demande.

> ALBRET COMMUNAUTÉ : ŒUVRER À UNE INTERCOMMUNALITÉ UTILE À TOUTES LES COMMUNES

◆ **ACTION 108** Participer activement à la gouvernance d'Albret Communauté.

Les élus de Nérac participent aux travaux d'Albret Communauté. Le Maire et le 1^{er} adjoint sont vice-présidents d'Albret Communauté.

◆ **ACTION 109** Mettre en place un PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) respectueux des spécificités de Nérac.

Action en cours de finalisation

◆ **ACTION 110** Participer activement à la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) dans le cadre de la mise en place de la FPU (Fiscalité Professionnelle Unique).

Action permanente.

◆ **ACTION 111** Étudier des mutualisations de fonctionnement entre la piscine municipale de Nérac (communale) et le Ludoparc (intercommunal).

Action réalisée.

Si un sujet vous intéresse plus particulièrement, nous sommes à votre disposition pour vous rencontrer et en discuter de façon plus approfondie.

> Pour prendre rendez-vous avec un élu :

05 53 97 63 50 ou mairie.nerac@ville-nerac.fr



Réunion publique « Équipements sportifs »



Plancha Party : les élus servent les élèves



Le panneau lumineux avenue du Maréchal Foch

Les chats LIBRES SUR NÉRAC

Depuis quelques années la commune de Nérac participe avec l'aide d'associations à la stérilisation et l'identification des chats errants. Qui représente un nombre de plus en plus exponentiel. Cela représente un travail de grande ampleur sur la commune, qui nécessite l'aide et l'intervention de plusieurs acteurs sur le territoire (bénévoles, associations, élus, police municipale, vétérinaires et riverains).

Une étude a révélé qu'à la source des problèmes de ces chats errants se trouvent les chats domestiques (ayant une famille) non stérilisés. En effet, l'abandon sauvage des portées non désirées, comme celui des adultes devenus encombrants, alimente logiquement les population errantes.

QUELLE SOLUTION ?

> Afin de lutter au plus près du problème et dans le but d'aider les familles à faible revenus habitant Nérac, nous allons proposer en partenariat avec l'association « Pattounes en détresse » une aide à la stérilisation et à l'identification à hauteur de 50% des frais durant le mois de janvier 2024, avec le vétérinaire de votre choix sur l'Albret.

Contact : pattounesendetresse@outlook.fr / au.fontanel@laposte.net

> Vers une surveillance plus rigoureuse de la police municipale sur l'identification des animaux de compagnie. En effet depuis le 20 décembre 2020, les maîtres qui n'identifient pas leurs chiens et également leurs chats, encourrent une amende de 750 euros. « Identifier son animal, c'est lui donner son identité et donc lutter contre l'abandon, la perte ou le vol. »

Sans la responsabilisation du propriétaire sur la stérilisation et l'identification de son animal de compagnie, nos actions ne sont pas efficaces à 100%. C'est pourquoi nous comptons sur les obligations de chacun afin de participer à diminuer les conséquences d'une population de chats non stérilisés et identifiés.



POINT ASSOCIATIONS

Nous sommes de plus en plus confrontés à des chats en souffrance, souvent sociables, et abandonnés. Nos associations sont en recherche active de familles d'accueil, et de bénévoles pour donner une seconde chance aux animaux.

Pour plus de renseignements, si vous constatez des chats libres, sauvages, abandonnés. merci de contacter nos bénévoles : Mme Astié : charlyjums@hotmail.com / Mme Fontanel : au.fontanel@laposte.net / Mme Hingant : karinehingant@sfr.fr

Nous tenons à remercier et soutenir les associations qui chaque jour œuvrent dans l'ombre afin de porter secours aux animaux en détresse, ainsi que le travail remarquable des bénévoles et des familles d'accueil qui se battent au quotidien pour secourir des centaines d'animaux qui sont recueillis, soignés et protégés. Nous tenons à remercier l'association « Toutous les p'tits cailloux » pour l'énergie déployée auprès du secours aux chiens au quotidien.

LA MALTRAITANCE ANIMALE

Il n'est pas toujours aisé d'identifier un cas de maltraitance animale. Sachez que tout cas d'abandon, de mauvais traitements, de sévices corporels, de manquement aux impératifs biologiques et d'enfermement est une preuve de maltraitance animale, passible de sanctions d'après la loi. Puisque les animaux sont reconnus comme étant dotés d'une sensibilité, le témoin direct des faits se doit de les dénoncer en tant que premier maillon de la chaîne. Que ce soit dans une sphère privée ou publique, la mauvaise condition d'un chien ou d'un chat doit faire l'objet d'un signalement auprès d'une association pour une intervention rapide.



DES TRAVAUX DANS VOTRE LOGEMENT ?

Le Service Habitat d'Albret Communauté accompagne les propriétaires dans leurs projets de travaux de rénovation et d'adaptation des logements.

Il vous informe sur la nature des travaux de rénovation à engager, les aides financières que vous pouvez solliciter, les démarches à effectuer, les interlocuteurs privilégiés et les étapes clés de votre projet de rénovation.

> Service Habitat : habitat@albretcommunaute.fr

> Permanences téléphoniques au 06 47 11 07 34 :

Lundi 8h/12h et 13h/16h30 / Vendredi 8h/11h30

www.albretcommunaute.fr

LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Comme partout, notre commune peut être soumise à des aléas liés, principalement, à l'environnement et aux conditions climatiques.

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du Maire, pour planifier les actions des acteurs communaux en cas de situation de crise (événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires). Il a pour objectif l'information et la protection de la population. Le PCS de la Ville de Nérac a été mis à jour fin 2022.

Le Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM), et le Plan Familial de Mise en Sûreté (PFMS) sont des outils simples à destination des citoyens > ces documents sont disponibles sur simple demande en mairie ou en téléchargement > www.nerac.fr/t/prevention-et-gestion-des-risques

RÉUNIONS DE QUARTIER

Les réunions de quartier reprennent en cette fin d'année. Prochains rendez-vous :

> Jeudi 16 novembre

Secteur VII - Route de Mézin / Coubertin / Stades jusqu'à Baïse

18h30 - Club house du rugby (stade André Duprat)

Puis pour le quartier VI (Foirail / Route de Condom), la réunion aura lieu en décembre.

Un mot sera distribué dans les boîtes aux lettres des riverains concernés pour chaque date.



PETIT MÉMO DES NUMÉROS D'ASTREINTE

Police municipale

06 25 46 90 80

Service voirie (Albret Communauté)

06 82 88 96 22

Services techniques

06 07 24 98 19

Élus

06 12 88 75 52

Billet de la majorité > POUR NÉRAC !

Rencontrez les élus de la majorité municipale :

Du lundi au samedi, sur rendez-vous au **05 53 97 63 50** ou à **mairie.nerac@ville-nerac.fr**

Nicolas LACOMBE

Maire

Économie, commerce, stationnement

Patrice DUFAU

Premier adjoint

Travaux, urbanisme, réseaux

Édith BUSQUET

Deuxième adjointe

CCAS

Frédéric SANCHEZ

Troisième adjoint

Finances

Délégué au permis de louer, à l'habitat et à la salubrité

Évelyne CASEROTTO

Quatrième adjointe

Affaires scolaires

Marc GELLY

Cinquième adjoint

Culture, patrimoine

Ana-Paula BES

Conseillère municipale déléguée à la citoyenneté, aux supports numériques et aux comités de jumelage

Serge ARNAUNÉ

Conseiller municipal délégué aux questions de sécurité

Mélanie SERRES-SOLANO

Conseillère municipale déléguée aux animations et événements municipaux, aux festivités

Patrick GOLFIER

Conseiller municipal délégué à l'environnement et au développement durable

Hugues DAVID

Conseiller municipal délégué aux services techniques

Najet IBN-SALAH

Conseillère municipale déléguée aux personnes âgées et au handicap

Thierry BOZZELLI

Conseiller municipal délégué aux réseaux

Manuel VICENTE

Conseiller municipal délégué aux sports et aux équipements sportifs

Billet de l'opposition > NÉRAC TOURNE LA PAGE - Rassemblement National

Texte non fourni.

Billet de l'opposition > NÉRAC CITOYENNE

Madame, Monsieur

Pour faire suite à l'article publié dans « l'essentiel » ainsi que dans l'édito des « crieurs de rues » nous proposons aux habitants de Nérac d'utiliser le droit à pétition. Il faudra 350 signatures pour que la majorité municipale organise une consultation sur le sujet.

Le sujet concerne l'information parue dans un document distribué au premier trimestre 2023 par le SMICTOM : sans aucune concertation avec les usagers, le SMICTOM décide la suppression du ramassage des ordures au porte à porte. Nous vous proposons donc cette pétition. Merci.

N'approuvant pas le projet du SMICTOM prévoyant la suppression du ramassage des ordures au porte à porte,

Je soussigné(e)

demeurant

demande que les 15 élus de la commune de Nérac siégeant au conseil d'Albret Communauté portent la demande de suspension de la mesure prévue par le SMICTOM.

Signature :

Document à adresser à : Patrick GOUJON - Conseiller municipal - Mairie de Nérac - Place du Général de Gaulle

